



Accès aux vestiaires

Par **Gastel**, le **19/03/2025** à **07:55**

Bonjour,

existe t il une réglementation (textes de loi, ou autres) sur l'accès aux vestiaires pendant les heures de travail ?

Par **Prana67**, le **19/03/2025** à **09:01**

Bonjour,

Je pense qu'il faudrait préciser le contexte.

Basiquement je ne vois pas pourquoi on interdirait à un salarié d'accéder à son vestiaire.

Par **Gastel**, le **19/03/2025** à **10:22**

lorsque'il ya des allers et venues permanents aux vestiaires. le temps de travail effectif s'en trouve entamé.

Suivant notre Convention collective, et le code du travail, il y a un temps de pause défini.

Par **Prana67**, le **19/03/2025** à **10:37**

On ne comprends pas ou vous voulez en venir. Pourquoi il y a des allers et venues permanents aux vestiaires ?

En général les wc sont au même endroit que les vestiaires. Vous ne pouvez pas interdire aux salariés d'aller au wc. Si certains abusent au point que le travail n'est plus fait il y a probablement de quoi sanctionner.

Si vous voulez des réponses claires et précise il faut être plus précis dans votre énoncé.

Vous êtes qui dans cette histoire ? Un salarié à qui on reproche d'aller au vestiaire ?

L'employeur ? Autre ?

Par **Gastel**, le **19/03/2025** à **11:50**

Les vestiaires ne sont pas physiquement au même niveau que les toilettes.

Toilettes au RDC et vestiaires aux sous sol.

Le problème n'est pas que les salariés aillent aux toilettes, c'est normal, et nous ne les empêchont pas, mais ce sont donc des descentes et remontées des vestiaires pendant les heures e travail et de façon très répétitive.

et dernièrement je suis l'employeur.

Par **Prana67**, le **19/03/2025** à **12:12**

Si les salariés n'ont pas de raison particulière d'aller aux vestiaires vous pouvez peut être commencer par faire un rappel des règles et le cas échéant voir directement l'un ou l'autre salarié pour lui demander ce qu'il fait au vestiaire pendant ses heures de travail.

Et bien sur en tant qu'employeur vous avez aussi le pouvoir de sanctionner un salarié qui ne respecte pas les règles.